



## COMMUNE DE PARIS

# UNE INJUSTICE HISTORIQUE

La Commune de Paris longtemps a été une parenthèse effacée de l'Histoire de France, comme ses sœurs ailleurs dans le pays. Elle n'a d'ailleurs pas intégré le panthéon des commémorations officielles.

Fruit de la défaite militaire face à l'Allemagne en 1870, n'ayant duré que deux mois, elle a été réduite le cas échéant, et hors la mémoire du peuple ouvrier et salarié, à l'image de la violence de la Semaine Sanglante dont elle était pourtant la victime.

Le gouvernement versaillais d'Adolphe Thiers, à l'origine de cette violence qui écrasa la Commune et fit 17.000 morts officiellement, plus en réalité, sans compter les déportations, en sortit blanchi et devint aux yeux de l'Histoire officielle le fondateur de la longue III<sup>ème</sup> République, même si les lois l'instituant ne furent adoptées qu'en 1875.

Devenue officiellement celle qui installait définitivement, ou quasi, le régime républicain en France, cette III<sup>ème</sup> République était encore bien fragile alors, menacée par le retour de la Monarchie qui manqua de peu de renaître si le prétendant « légitimiste » au trône avait renoncé au drapeau blanc pour le drapeau tricolore né de la 1<sup>ère</sup> Révolution française.





Seulement quasi installé cependant le régime républicain. Car cette III<sup>ème</sup> République mourra d'une autre défaite militaire, celle de 1940, sur les morts de laquelle l'État français du Maréchal Pétain profitera pour s'instaurer et collaborer avec l'Allemagne nazie, ouvrant cinq ans de souffrance pour la population du pays et de violence politique et sociale, une violence raciste, antisémite et homophobe qui enverra nombre de victimes dans les camps de la mort.

Weygand, alors commandant en chef de l'armée française, incapable de penser la riposte à la guerre éclair hitlérienne et rapidement partisan de l'armistice, n'avouera-t-il pas, craignant une « commune insurrectionnelle » à Paris : « Ah ! Si j'étais sûr que les Allemands me laisseraient les forces que nécessaires pour maintenir l'ordre... ».

**Esprit versaillais très éloigné de celui de la Commune !**

## UNE MÉMOIRE VIVANTE

**Pourtant cette Commune, héritière des mouvements ouvriers du XIX<sup>ème</sup> siècle, a largement tracé le programme social et les revendications, les réalisations du mouvement ouvrier qui s'imposeront jusqu'à nous. L'effacement de l'histoire de la Commune en est d'autant plus profondément injuste.**

Jugeons-en.... En plus de la liberté de la presse, de jurys élus et de l'accès gratuit à la justice, de l'encadrement judiciaire de l'action de la police, de l'institution de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, elle prévoit le recrutement par examen ou concours des personnels des administrations même si la Commune n'aura pas le temps d'être mis en œuvre, la création d'un service public de l'emploi, l'interdiction aux propriétaires de congédier les locataires.

La Commune répond en actes à des luttes toujours actuelles, ainsi quand les personnels de la poste adoptent une échelle des salaires de 1200 à 6000 francs ainsi que suppression d'une tournée pour alléger la journée de travail. Ou quand elle décide l'égalité salariale entre les institutrices et les instituteurs.

Plus encore, elle favorise la création d'établissements coopératifs socialisés aux côtés des établissements capitalistes s'étant mainte-

nus, tout en prévoyant même de poser la question de l'indemnisation ultérieure des propriétaires des ateliers abandonnés et transformés en coopératives. Elle prévoit même l'application d'une clause sociale aux marchés publics, en réservant « *absolument de préférence* » les commandes publiques aux établissements coopératifs. Au besoin, elle recourt à la réquisition comme pour les denrées alimentaires ou de première nécessité. Avec toujours l'initiative et le contrôle populaires qui en font un exercice et une pratique démocratiques concrètes et par définition pour toutes et tous.



**Les tenants de l'ordre social, les profiteurs des intérêts de la Finance ont voulu étouffer le souvenir de la Commune mais ils n'ont pas pu empêcher qu'elle soit et demeure vivante dans la mémoire du mouvement social. Mieux elle l'a nourri tout au long de ses combats depuis 150 ans.**

**La Commune assoiffée de sang ? Bien plutôt, elle fût une tentative d'incarnation bien concrète d'une République démocratique et sociale, les deux termes intimement liés, qui fit tellement peur aux possédants qu'elle déclencha leur riposte sanglante.**